

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 6 juillet 2021

Délibération n° 2021 – 06/07/2021 – 10

Travaux de la commission FSDIE du 26 mai 2021

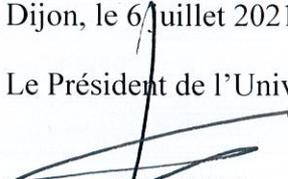
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 22 juin 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 16 Membres représentés : 4 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les travaux de la commission FSDIE du 26 mai 2021 et la ventilation budgétaire des crédits FSDIE accordés aux projets et associations.**

Dijon, le 6 juillet 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

*P.J. : Compte rendu de la commission FSDIE du 26 mai 2021
Tableau commission FSDIE du 26/05/2021*

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Commission FSDIE du 26/05/21, 14 h

Teams

Compte-rendu

Membres

Présents : Ambre Adamiak, Léa Clouzot, France Herrscher (BVE), Véronique Lahaie, Alain Rauwel.

Excusé : David Cousson, Liam Fontaine, Karen Fiorentino.

Excusées avec procuration : Maxence Roulliat (procuration à A. Adamiak).

Absents : Gwladys Bouillin, Léana Mc Carthy, Liam Fontaine, Soline Pion,

Associations représentatives

Présentes : AEAEGUD (Luca Di Filippo), BEDAPS (Pauline Eyraud), Adexpra (Valentine Leboucher) à partir de 14 h 25

Excusée : FEBIA (Louis octobon)

Absentes : ASUB, Epi'campus, ESN InsiDijon, Génération Campus, Parlement des Etudiants.

1. Demandes de subvention

3 dossiers sont soumis à la commission de ce jour, dont le détail figure dans le tableau ci-joint :

- Participation du FSDIE aux Campus days 2021 (cf annexe),
- Adexpra (Radio Dijon Campus) : achat matériel radio,
- ADDICT : CND.

2. Informations et divers

Ambre Adamiak fait part du courrier envoyé ce matin aux associations labellisées de l'uB, qui précise les événements que seront autorisés ou non à la rentrée, suivant les directives du gouvernement et de la direction de l'uB, et le circuit à respecter pour demander autorisation d'organisation.

Puis, elle remercie chaleureusement les membres de leur participation et les échanges riches tout au long de l'année dans le cadre de la commission FSDIE.

La séance est levée à 14 h 50

Commission FSDIE du 26/05/2021

Orientation financière des Campus Days 2021

Le Fonds de Soutien et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) est entièrement abondé par la CVEC de l'Université de Bourgogne. L'utilisation de la CVEC doit permettre de financer des actions dont le but est de favoriser, conformément au I de l'article L. 841-5 du Code de l'éducation, l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi que la prévention et l'éducation à la santé.

Ainsi, sur l'enveloppe 2021, le FSDIE participera au financement de l'édition 2021 des Campus Days, à hauteur de 6 200€. Il s'agira de la part du financement de l'uB du projet Campus days qui a fait l'objet d'une subvention de 24 800€ du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de l'Appel à projets Vie Etudiante, pour cette manifestation, le projet Campus Days s'élevant au total à 31 000€.

Les membres de la commission FSDIE de l'Université de Bourgogne approuvent à l'unanimité cette initiative.

Commission FSDIE du 26/05/2021									
N° dossier	Association	Projet / objet	Date début	Date fin	Budget total	Montant FSDIE sollicité	Avis commission	Montant accordé	Commentaires
Projets									
2021-29		Participation aux Campus days 2021	01/09/2021	30/09/2021	31 000 €	6 200 €	Favorable pour le montant sollicité	6 200 €	Cf annexe
2021-28	Adexpra - Radio Dijon Campus	Investissement matériel radio	06/09/2021	-	16 225 €	3 000 €	Favorable pour le montant sollicité	3 000 €	Des financements diversifiés, une demande de subvention FSDIE très raisonnable
2021-27	ADDICT	Campus News Dijonnais (CND)	07/09/2020		1 661 €	835 €	Report	0 €	Beaucoup d'irrégularités pour le budget, des incohérences entre budget et factures ou devis, des justificatifs qui manquent : Une facture au nom d'une personne et non pas de l'association Budget avec des arrondis Des montants différents entre ceux qui figurent dans le budget et les justificatifs présentés : animations d'intro, micro-cravate, micro omnidirectionnel, lumières devis 2, caméra devis 3 Des justificatifs qui manquent : trajet train, logiciel de montage, montant repas Un total de charges faux : 1661 € et non 1670,6 € comme indiqué Le montant de la subvention FSDIE sollicitée est trop élevé, il dépasse les 50 % maximum qui peuvent être attribués car même en prenant en compte les montants non justifiés : 1661,38 €/2 = 830,69 € max et non pas 835 €. Le BVE proposera un accompagnement pour la correction de ce dossier, ou la constitution d'un autre. En attendant, pour commencer le projet, ou même de façon plus pérenne, l'association pourrait peut-être se rapprocher d'autres associations qui ont le matériel audiovisuel pour un prêt, comme la JA MASCI ou le master Euromédias par ex.
Total						10 035 €		9 200 €	

Instances :

CFVU 22/06/2021
CA 06/07/2021